



Fondation Rurale
de Wallonie



CONSULTATION VILLAGEOISE

Waltzing | Frassem | Seymerich

21 mai 2024



Lieu de réunion

Ecole de Waltzing.



Ordre du jour

Information

- Fondation rurale de Wallonie
- Cadre du développement rural
- Portrait de la commune

Consultation

- Travail en sous-groupes
- Mise en commun des résultats

Les suites



Présences

Citoyens : 27 participant.e.s (liste en annexe)

Elus communaux : Anne LAMESCH, Anne-Catherine GOFFINET et Morad LAQLI

Administration communale : Stéphane BASTOGNE, agent relais DR

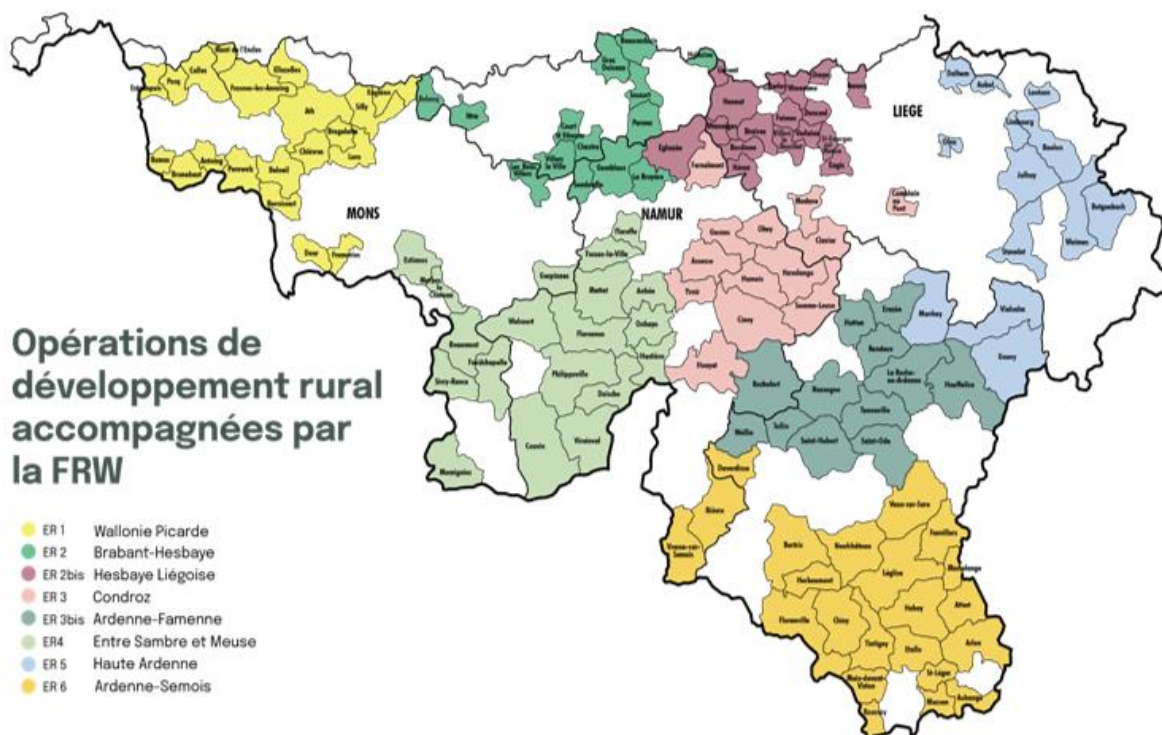
Fondation Rurale de Wallonie : Alexandra THIRY et Juliette MAQUET, agents de développement

CADRE DU DEVELOPPEMENT RURAL

Fondation rurale de Wallonie

La Fondation rurale de Wallonie (FRW) est un organisme indépendant qui accompagne les communes qui se lancent dans une Opération de Développement Rural (ODR). Le but de ces ODR est d'améliorer le cadre de vie quotidien des habitants grâce à des projets subsidiés.

La FRW est constituée de 8 équipes de terrain réparties sur l'ensemble de la Wallonie. L'équipe 6, située à Tintigny et en charge d'une grande partie de la province du Luxembourg, suivra l'ODR de la Ville d'Arlon.



Plus d'informations ? www.frw.be

Politique régionale

Le développement rural est une politique régionale, cadrée par un décret, un arrêté et une circulaire. Cette politique démarre avec une démarche communale et repose sur la participation continue des citoyens.

Elle permet d'élaborer une réflexion globale qui prend tout le territoire communal en compte et tous les domaines du quotidien des habitants.

Cette réflexion permet d'aboutir à un programme d'actions cohérent et réaliste.

⇒ Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Concrètement, ce processus citoyen se divise en deux grandes phases.

Elaboration (2 à 3 ans)

Etape actuelle. Toutes ces réunions, ces rencontres permettront d'obtenir un document stratégique avec des objectifs, des projets et une priorisation (= PCDR).

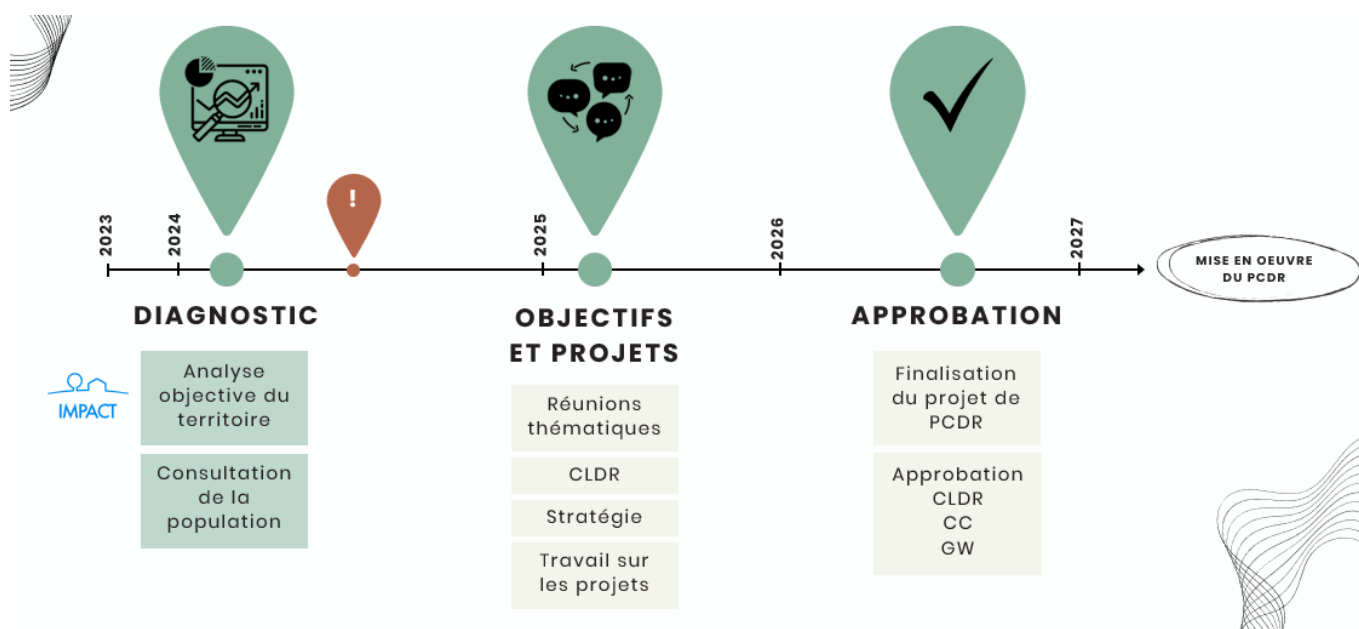
Mise en œuvre (10 ans)

La Commune peut demander des subsides pour réaliser les projets inscrits dans le PCDR.

Ce processus, au temps long, verra l'intervention de nombreux acteurs :



Elaboration d'un Programme Communal de Développement Rural



Comment ce travail s'organise ?

Lors de la période des informations-consultations, votre avis et vos ressentis sont collectés. Au même moment, le bureau d'études Impact collecte toutes les données objectives (chiffres) afin d'établir une analyse du territoire. Ces données objectives sont ensuite confrontées aux retours citoyens afin de dégager des enjeux. Ces enjeux, une fois rassemblés et travaillés, forment une stratégie. Cette stratégie permet de trier l'ensemble des idées de projets émis au cours des différentes réunions afin d'obtenir une liste de projets. Cette liste de projets, répondant aux enjeux préalablement identifiés, est priorisée selon la stratégie établie et constituera la liste des projets du PCDR.

Projets et subsides disponibles

Les projets doivent être réalisés sur propriété communale.

Il existe deux catégories de projets :

Matériels

→ Les projets en dur, de la construction ou de la rénovation. Ces projets bénéficient de subsides régionaux.

Des chemins de liaison (Louftémont, Chassepierre...), voie lente (Musson), maison de village (Les Bulles), atelier rural (Halle de Han), logements tremplin (Herbeumont), cœur de village (Bellefontaine)... et tant d'autres !

Immatériels

→ Actions, conférence, travail sur le patrimoine ou le terroir, potager partagé, accueil des nouveaux habitants... Soutenir la dynamique citoyenne.

Tableau – opportunités de financement

Type de projets	Taux de subvention	Assiette de subvention maximum	Plafond de subvention
Bâtiments de services Mobilité douce	80 %	850 000 €	680 000 €
Espaces publics convivialité et biodiversité	80 %	500 000 €	400 000 €
Logement Energie Economie	60 %	850 000 €	510 000 €
Espaces publics autres	60 %	500 000 €	300 000 €
Acquisition de terrain bâti Acquisition de terrain nu	60 %	500 000 € 250 000 €	300 000 € 150 000 €

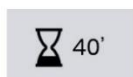
PORTRAIT DE LA COMMUNE

Cf. Powerpoint en pièce jointe.

CONSULTATION DES HABITANTS

Méthodologie de travail

- Créer des **sous-groupes par village** de maximum 5 personnes
 - Affiches des villages sur les tables
- Choisir un **rapporteur** (personne qui prendra note durant les échanges)
 - A votre disposition : tableau A3 | thématiques de discussion
- Echanger sur les **atouts**, les **faiblesses** et les **idées de projets** pour votre village et votre commune
 - Partir de la situation actuelle perçue et définir une situation future espérée



- Choisir **un élément** que vous souhaitez **partager** avec le groupe
 - Mise en commun

Village : _____

Indiquez les atouts et faiblesses de votre village et de votre commune.
Suite à ces constats, quelles sont les opportunités à saisir, les risques à éviter ?
Quelles sont vos idées de projets afin de pouvoir y répondre ?

	Atouts	Faiblesses
SITUATION ACTUELLE / PRESENT		
SITUATION ESPÉRÉE / FUTUR		

Les axes de la situation actuelle et la situation espérée/future

Opportunités à saisir
Risques à éviter
Idées de projets

Résultats de la participation

Village : Waltzing	
<p><u>Atouts</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dynamisme et village vivant. ▪ Proximité centre-ville et forêt. ▪ Belle école. ▪ Infrastructure sportive (foot, tennis, hockey). ▪ Convivialité. 	<p><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Crèche à côté de l'école ? ▪ Plaine de jeux mal dimensionnée par rapport au nombre d'enfants dans le village. ▪ Trottoirs aux alentours de l'école. ▪ Commerces ? ▪ Le verger à coté de l'école n'est pas utilisé. ▪ Parking à coté de la salle de village. ▪ Parking aux abords des terrains de sport.
<p><u>Pistes de projets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Trottoirs près de l'école (rue du Beausite). ▪ Plus de sentiers pédestres qui relient les quartiers (Pannebourg, Valvert, avenue de Mersch). ▪ Mixer/transformer le verger en plaine de jeux, un endroit convivial, un potager communautaire... ▪ Intégrer les nouveaux habitants, rajeunissement → prévoir les services. ▪ Covoiturage vers Luxembourg. 	

Village : Waltzing	
<p><u>Atouts</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Village dynamique et plein 'activités. ▪ Avantage d'avoir la salle Saint-Bernard. 	<p><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de sécurité pour les usagers faibles : rue du Beau-site et chemin des espagnols, surtout que ces rues mènent à une école. ▪ Penser à une plaine de jeux, endroit de rencontres, au milieu du village.
<p><u>Pistes de projets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Construire des trottoirs (rue Beau-site surtout). ▪ Limiter la vitesse et la contrôler. 	

- Plaine de jeux.
- Contre l'abattage des arbres communaux pour le respect de la nature et des arbres remarquables.

Village : Waltzing

<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proximité d'Arlon. ▪ Apéro de l'été (comité) / Animations → rencontres ▪ Sport (Hockey, foot, tennis) : accès pôle sportif à revoir. ▪ Nature, entretien des espaces verts. ▪ Ecole. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas de salle des jeunes et de maison de village (comité). ▪ Sécurité & Mobilité : zone 30 non respectée, sécurité des enfants aux abords de l'école, de la salle ou des institutions sportives, panneaux non visibles. ▪ Manque de trottoirs, accotements. ▪ Manque de passage piéton & trottoirs (Renterkapel). ▪ Manque de commerces (boulangerie, petite épicerie).
<u>Pistes de projets</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Signalisation zone 30. ▪ Nouvelle route pour accéder au pôle sportif (chemin du bois des paresseux vers Hockey). ▪ Trottoirs de l'école jusqu'au centre → sécuriser déplacements à pieds et en vélo. ▪ Plaine de jeux sécurisée pour les enfants/ados + maison de village, boulodrome → à côté de l'école ? ou faire un inventaire des terrains communaux au centre. ▪ Sens unique Rue du Rhin/Rue du Beausite : étudier la question car complexe + trottoirs supplémentaires. ▪ Bande blanche au niveau du tournant de la salle + tournant vers Lingerthal. ▪ Embellissement floral aux alentours de la salle de Waltzing (même si privé). ▪ Pas d'extension du centre sportif : problème d'accès ; quid des transports en commun ? ▪ → Convivialité liée à la sécurité ! 	

Village : Walzing

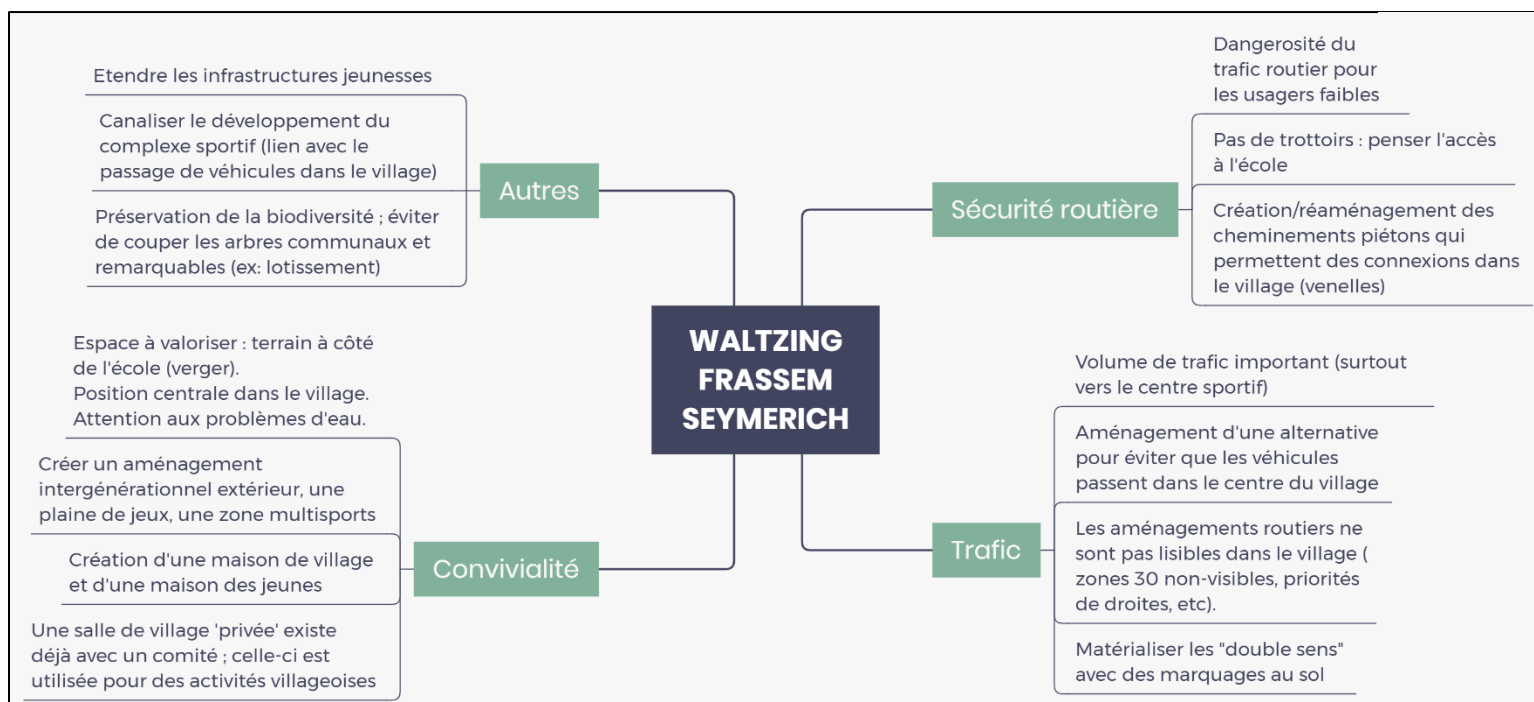
<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Biodiversité & proximité village/campagne. ▪ Maintenir l'agriculture pour la diversité du paysage, la ruralité (le bonheur de voir des vaches au milieu du village). ▪ Enseignement. ▪ Associations & activités salle St Bernard. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Infrastructures sportives au bout du village. ▪ Manque de commerces (vu proximité avec Arlon). ▪ Logement rare et cher. ▪ Centre de village → axe de transition pour le trafic vers le Luxembourg ; effet visuel pour rétrécir la rue du Rhin et ralentir les véhicules.
<u>Pistes de projets</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la mobilité douce : plus de pistes cyclables, marquages au sol, trottoirs surélevés, bus plus direct (Walzing – Inda en 50'), pédibus via une application et des bénévoles... afin d'améliorer la circulation des villageois et des usagers des infrastructures sportives et pour diminuer la vitesse excessive sur la village. 	

Villages : Frassem et Seymerich (élus communaux)

<u>Atouts</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proximité ville et campagne. ▪ Comité de village actif (Waltzing). ▪ Infrastructures sportives (Waltzing). ▪ Joli village préservé (Frassem). ▪ Sentiment de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de bus : rue de la Cova à Frassem, il y a un problème de fréquence. A Waltzing, la fréquence et le manque d'arrêts posent problème. ▪ Pas de commerces de proximité. ▪ Pas de salle de village (Frassem). ▪ Pas de pistes cyclables sécurisées (Seymerich) vers école.
<u>Pistes de projets</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elargie réseau urbain TEC aux villages proches. ▪ Dépôt de pain. ▪ Salle de village : à Milan mais excentrée ou à l'école ? ▪ Aménagements conviviaux à l'Arboretum. ▪ Connections du Bel Arel. ▪ Aménagements du bloc Milan en salle communautaire à partager. ▪ Plaques pour mettre en valeur des maisons historiques et parcours. ▪ Réhabiliter les anciens chemins vicinaux avec panneaux indicateurs. ▪ Bancs pour profiter des points de vue. ▪ Marquages au sol pour se garer dans la rue du centre (Frassem). 	

Mise en commun

Ci-dessous, le résultat de la mise en commun réalisée lors de la réunion. Les participants étaient invités à partager un élément, celui qui leur paraissait le plus important, par sous-groupe.



LES SUITES ...

La Commission Locale de Développement Rural - CLDR

La commission est un espace d'échange, un lieu de dialogue entre les citoyens (3/4 des membres) et les élus communaux (1/4 des membres). L'objectif est de créer un groupe représentatif de la population communale ; villages, âge, classe socio-économique, genre, etc.

C'est avec cette commission que le travail d'élaboration du PCDR va avoir lieu. Les membres se regrouperont afin de travailler sur l'analyse et coconstruire la stratégie et les projets inscrits dans le programme.

Lorsque le PCDR est approuvé par le gouvernement wallon, la CLDR suit la mise en œuvre des projets.

Cette commission ne sera mise en place qu'après la période électorale. Le **lancement de l'appel à candidature se fera en janvier 2025**. Les membres intéressés par faire partie de cette commission sont invités à se manifester auprès d'un des agents de développement FRW.

Pour suivre l'Opération de Développement Rural

Plusieurs canaux sont mis en place afin d'informer la population sur l'ODR :

- Le site internet communal : une page dédiée à l'opération de développement rural a été créée : <https://www.arlon.be/ma-commune/operation-de-developpement-rural-odr>
- Le bulletin communal : des articles seront prévus lors des moments clés du processus.
- Les réseaux sociaux : deux pages Facebook relayeront les informations en lien avec l'ODR.



ANNEXES

Liste des participant.e.s (27 citoyens)

NOM	Prénom
BERNARDY	Jean-Luc
BIREN	Luc
BIREN	Raymond
BORCHGRAEVE	Jonas
BOURTON	Hélène
CHARLIER	Gilles
CLOOS	François
CONZEN	Marc
DEJONE	Bernadette
DESCHAMPHELEIRE	Renaud
DOMENEN-MARTINEZ	Marie
FERON	Yves
FRANCOIS	Stéphanie
GILLET	Nadia
GIRS	Jérôme
HEYNEN	Béatrice
JARDON	Henri
LEGROS	Catherine
LIBOIS	Jean-Luc
PEIFFER	Guy
PEIFFER	Caroline
PONEIN	Thierry
REZER	Jacques
THESIAS	Jean-François
VLASSIS	Patricia
WALTENER	Lucette
WURTH	Lukas